

Vivement janvier !...

Date : 7 décembre 2013

Rappelez vous, le 15 novembre 2013, Ouest-France en ligne titre que :

[L'Ille-et-Vilaine signe un gros contrat avec le Koweït](#)

L'opération, qui s'inscrit dans un projet de **partenariat** entre le département et le Koweït, vise à « *équiper dès maintenant une cinquantaine d'exploitations de 800 vaches au Koweït, une **centaine** à court terme* », au profit des « entreprises brétilliennes et bretonnes ».

Le 16 novembre 2013, l'édition papier revient sensiblement sur ces informations sous le titre :

[Des vaches bretiliennes bientôt dans le désert !](#)

Le quotidien - qui, dans un premier temps, n'avait certainement pas bien compris les propos du Président du Conseil Général en personne - corrige l'objet de l'accord. Il s'agit cette fois d'une « *démarche de **coopération** de façon à aider le Koweït à structurer sa filière laitière* ». « *A la clé, une **cinquantaine** de fermes climatisées de 800 vaches chacune* », et Ouest-France doit bien nous avouer que **ce contrat n'est pas signé** puisque « *l'accord devrait être signé en début d'année 2014* ».

Ce 7 décembre 2013, voici que le même Ouest-France titre :

[Lait : la mission bretilienne au Koweït](#)

« *Une mission qui n'a rien de touristique* »
(mais qui pourrait penser une chose pareille ?...)

Pour mémoire, on peut légitimement douter qu'il y ait « *des vaches bretiliennes bientôt dans le désert* » puisque les koweïtiens sont repartis le mois dernier en « *regrettant de ne pas trouver en Bretagne de réponse satisfaisante à leur recherche de bétail* » (voir [par ici](#)).

Mais il n'empêche, il paraît que nous avons de "l'or blanc" : « *L'enjeu est important : faire passer le **potentiel** de 50 fermes (800 vaches chacune) à 100* ».

Il ne nous reste plus qu'à deviner ce qu'il faut fournir exactement pour augmenter un « **potentiel** » : j'avoue que pour moi, c'est de plus en plus vague...

En attendant, il paraît que les koweïtiens ont « *adopté un budget qui ouvre la voie à une phase plus opérationnelle de la coopération* ». « *On cite 1,5 millions d'euros pour la partie coopération* ».

J'ai envie de dire d'abord que ça ne me paraît pas grand chose quand on songe au prix du transfert d'un seul joueur de foot, mais surtout : la coopération avec qui ?... Sans doute avec la France entière, si le « on » dont il est question se trouve être la commission économique mixte franco-koweïtienne qui devait se réunir ces dernières semaines. En tous cas, je comprends que l'on en vienne à prendre quelques précautions de langage, en précisant maintenant que « *Le bénéfice, pour les entreprises bretonnes, n'est pas encore chiffré* ».

Parce que l'on peut craindre en effet qu'au bout du compte non seulement le chiffre d'affaires mais surtout le « bénéfice » soit bien maigre, et encore plus maigre pour les entreprises de notre département breton préféré s'il y en a aussi un peu pour les autres... même si l'on ne décompte pas les frais engagés au titre de l'impôt pour conclure l'accord cadre qui reste à conclure.

Ceci dit, il y a pas que le Koweït dans la vie... économique départementale. Si vous avez la curiosité de lire la presse malienne ces jours ci (ou bien 20minutes, si vous préférez), vous apprendrez que « *le département pourrait aussi élargir son action à d'autres pays comme le Qatar ou l'Arabie Saoudite. On essaie de faire les choses dans l'ordre* » déclare Carl Bois, qui vient d'être embauché par le Conseil Général... car nul doute dans l'esprit de nos élus que c'est vraiment le cœur de métier d'un département que d'aller démarcher le reste du monde pour le compte des entreprises privées.

Pour finir, je trouve amusant de lire en conclusion de ce dernier article de Ouest-France que « *cette initiative du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, avec la complicité originelle de la marine nationale, fait figure d'exemplarité* ».

Je ne sais pas pourquoi, et vous allez trouver que j'ai mauvais esprit, mais je me demande si on ne pourrait pas trouver cette appréciation à la source : quelque part dans le communiqué de presse.

Ah, une dernière chose... pour le cas où le service de communication du Conseil Général prendrait - exceptionnellement - le temps de lire ce blog : pourquoi donc ne pas utiliser systématiquement l'expression « Conseil Général Brétilien » plutôt que « Conseil Général d'Ille-et-Vilaine » quand vous souhaitez faire passer des messages à l'extérieur de nos frontières ?... C'est quand même normalement prévu pour qu'on y gagne en compétitivité, et il y aura encore une occasion en janvier avec l'envoi de la délégation suivante au Koweït. ; -)